

Saint-Maurice l'Exil : trois grands projets malgré tout

Mercredi 27 décembre, Philippe Genty et son conseil municipal ont souhaité les vœux à la population et présenté les projets de la commune.

A Saint-Maurice l'Exil, 2017 a été une année de croissance de la contribution à la solidarité nationale. « Nous avons constaté une ponction de 825 000 € soit 21 % de nos ressources fiscales locales 2016, qui aurait atteint 25 % si la communauté de communes (CCPR) n'en avait pas pris en charge 149 000 € », déplore le maire Ph. Genty qui va jusqu'à parler de ponction globale de fonctionnement.

En plus des contributions à la solidarité, la commune a été confrontée à la baisse de ses ressources, ce qui porte à 1,2 M€ la diminution annuelle. Pas de quoi l'empêcher de réaliser trois grands projets : nouvelle mairie, cuisine centrale et son réfectoire ainsi que salle festive en entente avec Clonas-sur-Varèze. « Saint-Maurice est une ville active et dynamique grâce à ses acteurs économiques et industriels : plus de 2 700 emplois au sein de 330 établissements. (...) Notre bassin de vie est la réalité de notre attractivité, c'est pour cela que les élus de Saint-Maurice et les élus communautaires nous investissons pour organiser notre territoire de demain. Depuis plus d'un an, les élus du territoire de Beaurepaire (CCTB) et la CCPR travaillent ensemble à la définition des orientations stratégiques à partir de 13 commissions thématiques. Le regroupement entre nos deux collectivités donnera naissance à un nouvel EPCI de 37 communes soit 67 000 habitants », explique le maire. Et de s'engager à tenir la population informée par le biais d'une réunion publique.

info: 04 janvier 2018 – Gabrielle CORSAT – <http://lessor38.fr>